



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de l'assemblée générale
11 septembre 2024

Séance en présentiel
Salle polyvalente

1. Ouverture de l'assemblée

Nous avons quorum. La séance est ouverte à 18h30.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Présidente : Maude Beaudoin

Secrétaire : Cindy Godon

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Bianca Deschatelets et APPUYÉ par Julie Mendes.

CE-24-25-001

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente

IL EST PROPOSÉ par Bianca Deschatelets et APPUYÉ par Julie Mendes.

CE-24-25-002

5. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement, du Comité de parents et de l'organisme de participation des parents

Maude Beaudoin présente les rôles

6. Conseil d'établissement

6.1 Présentation du bilan de l'année précédente

- Maude Beaudoin lit le bilan et le mot de la présidente. Elle mentionne aussi que le fonctionnement des rencontres peut être de façon hybride (présentiel et virtuel).

6.2 Élection des représentants des parents au conseil d'établissement

6.2.1 Nomination d'un président d'élection et des scrutateurs

- Président d'élection et des scrutateurs : Maude Beaudoin

CE-24-25-003

- 6.2.2 Détermination du nombre de postes en élection
 - 2 postes disponibles
- 6.2.3 Mise en candidature :
 - Bianca Deschatelets
 - Omer Faruk Akdeniz
 - Jérémie Bélisle
- 6.2.4 Élection des représentants des parents :
 - Pas d'élection
- 6.2.5 Résultat des élections :
 - Bianca Deschatelets (mandat 2 ans)
 - Omer Faruk Akdeniz (mandat 2 ans)
 - Jérémie Bélisle se propose comme substitut

CE-24-25-004

7. Comité de parents

- 7.1 Élection d'un représentant et d'un substitut pour le comité de parents du CSSMI.
 - ▶ Représentante au comité de parents : Bianca Deschatelets
 - ▶ Substitut : Aucun

CE-24-25-005

8. Organisme de participation des parents (OPP)

8.1 Formation de l'OPP (facultatif)

- 8.1.1 Détermination de la composition de l'OPP
- 8.1.2 Élection des membres de l'OPP
- 8.1.3 Définition des règles de fonctionnement de l'OPP

Les parents présents à l'assemblée générale ne souhaitent pas se pourvoir d'un OPP pour l'année scolaire 2024-2025. Les parents intéressés à faire du bénévolat au sein de l'école pourront communiquer avec l'équipe-école et celle-ci pourra signifier aux parents les besoins au fur et à mesure. La place des parents au sein de l'école est importante, mais passera par un autre canal d'organisation.

9. Période de questions

Pas de question

10. Mot de la direction

La direction remercie les gens de s'être déplacés.

11. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée. Il est 19h00.

CE-22-23-006